

Communiqué

Suite aux annonces du lundi 6 décembre (évidemment par les médias et la veille pour le lendemain), le gouvernement dit avoir renforcé le protocole : il n'en n'est rien.

Certaines mesures comme le non brassage à la cantine ou le port du masque à l'extérieur étaient déjà mises en place.

Le plus grave est la décision brutale de **la fermeture des classes au bout de 3 cas avérés au lieu d'1**.

Depuis qu'on laisse les élèves revenir à J+1, le virus circule plus insidieusement et rapidement dans les écoles. La notion d'incubation n'existe plus et les personnels sont très exposés.

S'ajoute à cela que le test à J+7 est recommandé mais non obligatoire. Tous les parents ne font donc pas tester leurs enfants qui peuvent revenir en classe avec une simple attestation sur l'honneur.

En cas de détection de cas positif dans sa classe, l'enseignant·e n'est pas considéré·e comme cas contact, n'a pas obligation de se faire tester. Enseignant·es et chef·fes d'établissement passent alors leurs journées à appeler les familles, envoyer des mails, y répondre et vérifier des QR codes ... Ce n'est pas notre métier !

- **Si la classe ferme**, l'enseignant·e doit même venir dans l'établissement pendant les horaires de classe.

- **Si la classe ne ferme pas**, les enseignant·es se retrouvent à cumuler présentiel et distanciel sans aucun cadrage, ni aucune rémunération supplémentaire.

Les parents sont de plus en plus exigeants, certains amènent d'ailleurs leur enfant positif ou cas contact à l'école sans avertir les équipes. D'autres sont agacés par la situation. En effet, ils peuvent être appelés plusieurs fois dans la semaine pour récupérer leur enfant qui est cas contact.

COVID : POUR FAIRE FACE À LA 5^E VAGUE,
JEAN-MICHEL BLANQUER DÉCIDE...
D'ASSOULPIR LE PROTOCOLE SANITAIRE À L'ÉCOLE



**La situation est intenable
et les personnels sont totalement épuisés-es.**

**Les conditions de travail et d'enseignement
sont dégradées.**

L'école n'est pas un mode de garde au service des intérêts économiques du pays.

Le gouvernement doit cesser immédiatement son déni et ses mensonges et prendre en compte la santé des personnels, des enfants et des familles.

Le Groupe Premier degré CGT-EP, le 11 décembre 2021



La CGT-EP revendique :



Le retour immédiat à la **fermeture de la classe au premier cas positif**.



La **cadrage du distanciel** et une **rémunération** pour ce temps de travail supplémentaire ainsi que la **suspension des 108 heures**.



L'investissement dans des **capteurs de Co²**.



Des **moyens matériels** pour la protection des personnels et la désinfection des locaux.



Des **moyens humains** pour le remplacement des collègues absent·es.



SITE OFFICIEL

www.cgt-ep.org

CGT Enseignement Privé - 263 rue de Paris - Case 544 - 93515 MONTREUIL Cédex
Tél. : 01.42.26.55.20 – courriel : contact@cgt-ep.org

FÉDÉRATION CGT DE L'ÉDUCATION DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE